



**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois de septembre 2025**

**Dans sa séance du 1<sup>er</sup> septembre, la Municipalité**

A décidé d'accorder un permis d'utiliser pour la surélévation d'un étage du bâtiment scolaire du Kiwi

A décidé de délivrer un permis de construire pour le projet d'aménagement d'un nouvel arrêt de bus « la Chapelle »

A pris acte des informations transmises ainsi que de la grille d'évaluation relatives au Prix de la Durabilité 2025

A décidé, dans le cadre des travaux de rénovation de la piscine municipale, d'adjuger à une entreprise spécialisée la phase d'étude avant-projet SIA 31

A validé le remplacement de la totalité des tatamis du dojo Mon Séjour et de commander ces derniers auprès d'une entreprise spécialisée, aux prix et conditions de son offre

A accepté de signer la convention pour l'exploitation de stations de pompage et d'autres ouvrages d'épuration communaux par l'AERA.

**Dans sa séance du 8 septembre, la Municipalité**

A décidé d'adjuger l'offre d'un bureau spécialisé dans le cadre de la suite du projet Rhône-Midi

A accepté l'offre de Smartvote pour les élections communales 2026

A décidé de publier l'aboutissement du référendum et d'annoncer aux droits publics l'objet soumis au vote, parallèlement à une procédure pénale en cours à la suite d'irrégularités constatées lors la récolte des signatures

A pris connaissance de la première version de la directive interne relative au plan de mobilité de l'administration communale, a transmis ses observations et propositions et a confirmé que la directive fera l'objet d'une adoption formelle ultérieure pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026

A décidé d'adjuger les travaux de sécurisation du couvert de la buvette du foot de la Mêlée à une société spécialisée

A décidé, dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment le Bec d'Aigle, d'adjuger le montant de l'étude électrique à une entreprise spécialisée

A validé le projet de préavis relatif à l'assainissement sur la route de Lausanne de la conduite d'eau potable, du réseau d'eaux usées, de la mise en séparatif des eaux claires, de l'éclairage public et de la chaussée, et le transmet au Conseil communal pour étude, rapport et décision

### **Dans sa séance du 15 septembre, la Municipalité**

A validé le projet de préavis relatif aux rémunérations des autorités pour la législature 2026-2031 et l'a transmis au Conseil communal pour décision

A validé l'attribution du premier Prix de la Durabilité 2025 à MOA (Made of Ashes), du prix coup de cœur pour les Vergers d'Aigle dont l'annonce s'est tenue le 24 septembre 2025

A pris acte du rapport du bureau spécialisé mandaté sur le potentiel de végétalisation de la Commune et Plan Canopée et a décidé que l'école de la Grande-Eau, secteur prioritaire, sera réaménagée

A pris acte du rapport d'un prestataire spécialisé concernant la chaudière à air du bâtiment de la buvette du club de football de la Mêlée et a approuvé l'adjudication des travaux d'installation de radiateurs raccordés à la chaudière d'eau chaude sanitaire à une entreprise spécialisée

A approuvé le projet de traitement acoustique de la Pinte du Paradis et a adjugé les travaux à deux entreprises spécialisées

A validé l'adjudication des travaux pour la norme aux normes LHand des arrêts de bus à une société spécialisée

A adjugé les travaux de réfection de l'enrobé bitumineux au carrefour des Iles à une entreprise spécialisée

A adjugé les travaux de réfection des cunettes en béton préfabriqué du quartier de Pautex à une entreprise spécialisée

A validé la mise en place de 6 nouveaux éléments Twins Gastro Vert privé et a adjugé l'achat des abris auprès d'une société spécialisée.

### **Dans sa séance du 29 septembre, la Municipalité**

A décidé d'accorder le permis de construire concernant la démolition du bâtiment n° ECA 1992, la transformation des bâtiments n° ECA 2952 et 2289, la construction d'une halle industrielle, d'une pompe à essence, d'un bureau de pesage, d'un bureau administratif et d'un mur d'enceinte, a notifié la levée des oppositions aux opposants, a pris acte de la mise en consultation publique de ladite décision par le Canton et a mis à disposition le dossier de permis de construire, accompagné du rapport d'impact sur l'environnement, au Service Technique pendant 30 jours

A décidé d'accorder le permis de construire concernant l'installation d'une chaufferie à bois d'une puissance de 1MW sur la parcelle 1817

A pris acte des résultats des votations cantonales et fédérales du dimanche 28 septembre 2025

A validé l'offre du bureau d'étude biologique pour l'inventaire des pièges et obstacles pour la faune en zone industrielle réalisé au printemps 2026

A validé l'offre d'un prestataire spécialisé pour la réalisation d'un inventaire et d'un plan d'action pour les chauves-souris

A validé l'offre d'une entreprise spécialisée pour la mise à jour de la Planification énergétique territoriale (PET)

A adopté la charte d'utilisation IA avec compléments apportés qui entrera en vigueur le 16 septembre 2025

A décidé de reconduire aux mêmes conditions l'arrêté d'imposition adopté le 15 septembre 2021 pour 2026.

\*\*\*